

Métaux précieux

Le présent document contient des informations sur les caractéristiques des placements dans des métaux précieux. Il présente les avantages et les risques potentiels liés à cette catégorie de produits. Ces bases peuvent vous aider à prendre vos décisions de placement. Pour tout complément d'information et en cas de questions, veuillez contacter votre conseiller.

Généralités

Les métaux précieux englobent notamment l'or, l'argent, le platine et le palladium. Il est possible d'investir dans ceux-ci de différentes façons: en achetant directement le métal physique (sous la forme de lingots ou de pièces), en ouvrant un compte métal ou en acquérant des parts de fonds de placement ou des produits dérivés/structurés.

Types de placements dans des métaux précieux

Métaux physiques: l'investisseur a le choix entre diverses unités qui diffèrent selon le poids et le degré de pureté. Il acquiert alors la propriété du métal concerné.

Compte métal avec prétention à la livraison: il est possible d'investir sur une base exclusivement comptable dans des métaux précieux tels que l'or, l'argent, le platine et le palladium. Cette comptabilisation s'effectue en grammes ou en onces. Chaque métal se voit associer un compte dédié.

Parts d'un fonds de placement: il est également possible d'investir dans des métaux précieux par le biais de placements collectifs de capitaux. Cependant, une livraison du métal sous forme physique ne peut généralement pas être effectuée sans autre.

Avantages possibles

Potentiel lié aux gains sur cours: les métaux précieux tels que l'or, l'argent, le platine et le palladium sont prisés surtout en temps de crise ou lorsque les marchés financiers subissent de fortes turbulences. Étant donné que l'évolution de leur cours n'est généralement pas liée à celle des marchés des actions, les métaux précieux constituent non seulement des valeurs refuges, mais également un moyen idéal de diversifier son portefeuille. Les banques centrales détiennent par ex. elles aussi des positions en or en guise d'alternative aux devises classiques et de contrepoids au dollar US.

Risques possibles

Lorsqu'un investisseur dépose un métal précieux auprès d'une banque, cette dernière le conserve sous forme physique, directement ou par le biais d'un dépositaire mandaté par ses soins. Conformément au droit suisse, si la banque venait à faire faillite, le métal physique appartenant à l'investisseur ne ferait pas partie de la masse de la faillite.

En revanche, si l'investisseur opte pour un compte métal, il n'aura aucun droit de propriété sur le métal; il pourra uniquement faire valoir une prétention à la livraison. En cas de faillite de la banque, celle-ci serait intégrée à la masse de la faillite et ne profiterait pas du système suisse de la garantie des dépôts.

Dans le cas d'un investissement dans des métaux précieux par le biais d'un fonds de placement et d'une faillite de la direction du fonds, la fortune concernée serait isolée de la procédure de faillite et reversée aux investisseurs.

Risque de perte: le cours des métaux précieux peut subir de fortes fluctuations (notamment en fonction de la situation sur le marché et de facteurs conjoncturels) susceptibles d'occasionner d'importantes pertes.

Risque de marché: la valeur des métaux précieux peut diminuer. Le prix est fixé en fonction de l'offre et de la demande. L'une et l'autre peuvent être sensiblement influencées par les changements qui interviennent dans le comportement d'investissement ou la propension à prendre des risques, ou encore par des événements politiques.

L'évolution du cours des métaux précieux peut en outre dépendre d'autres facteurs, tels que les coûts de production, la demande provenant de secteurs non financiers (par ex. industrie et branche de la bijouterie), la politique monétaire ou la constitution de réserves par les banques centrales.

Risque d'un horizon de placement trop court: les métaux précieux pouvant être exposés à de fortes variations de cours, ils se prêtent plutôt à un placement à long terme. En effet, ces fluctuations peuvent être plus facilement compensées sur une longue durée.

Risque de liquidité: en présence d'un marché illiquide, les métaux précieux ne peuvent pas être vendus rapidement, ou uniquement à un prix peu intéressant.

Risques cumulés: c'est ainsi que l'on désigne les risques liés à la composition du portefeuille global d'un investisseur. Ils surviennent notamment lorsque celui-ci est trop axé sur certains instruments financiers, émetteurs ou types de placements (par ex. dans les métaux précieux), qui en constituent donc la majeure partie. Les portefeuilles peu diversifiés sont plus susceptibles de subir des pertes importantes que les portefeuilles diversifiés. Afin de réduire le risque global de variations de cours, il est donc important de s'assurer que la diversification du portefeuille est suffisante.

Risque de change: si le placement dans un métal précieux est libellé dans une autre monnaie que celle de l'investisseur, la valeur du placement pour ce dernier risque de baisser en raison des fluctuations monétaires. Les gains sur cours d'un placement libellé dans une devise peuvent se transformer en une perte totale à la suite de variations des taux de change, qui peuvent s'avérer très importantes.

Mentions légales

Le présent document revêt un caractère strictement informatif et d'utilisation par le destinataire. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou d'utilisation de prestations bancaires et ne dispense pas le destinataire de sa propre évaluation. Il ne s'adresse pas aux personnes auxquelles la législation interdit l'accès aux données qu'il contient en raison de leur nationalité ou de leur domicile. La Banque Cler ne répond ni de l'exactitude ni de l'exhaustivité des assertions effectuées dans le présent document. Avant toute acquisition d'instruments financiers, nous recommandons de consulter la documentation produits spécifique, le cas échéant disponible, ainsi que la brochure d'informations de l'Association Suisse des Banquiers. Le présent document ne peut être reproduit sans le consentement explicite de la Banque Cler.